



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE — PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 6, 7, 8 et 15 novembre 2007

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22,
Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 6 NOVEMBRE 2007	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
Société de développement commercial du Vieux-Montréal	2
Conseil des chaînes de restaurants du Québec	3
Regroupement pour le développement économique de Montréal.....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2007	4
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	5
AUDITIONS (SUITE)	5
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ).....	5
Culture Montréal	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2007	6
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
AUDITIONS (SUITE)	7
Fédération canadienne des entreprises indépendantes	7
Association des pompiers de Côte Saint-Luc (Premiers répondants – Côte-Saint-Luc).....	8
Chambre de commerce de Montréal métropolitain.....	8
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	8
Conseil central du Montréal métropolitain.....	8
Association des restaurateurs du Québec	9
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 15 NOVEMBRE 2007	10
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	11
Vision Montréal.....	11
Association des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal	11
Ville de Côte Saint-Luc.....	11
Ville de Montréal	12

REMARQUES FINALES	12
-------------------------	----

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des organismes qui ont été entendus
- III. Mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Première séance, le mardi 6 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal. (Ordre de l'Assemblée le 24 octobre 2007)

Membres présents :

Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission

M. Arcand (Mont-Royal) en remplacement de M. Tomassi (LaFontaine)

M. Auclair (Vimont)

M. Camirand (Prévost), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) en remplacement de Mme Doyer (Matapédia)

M. Francoeur (Portneuf)

Mme Lapointe (Groulx), porte-parole de l'opposition officielle en matière de métropole, en remplacement de M. Roux (Arthabaska)

M. Lemay (Sainte-Marie – Saint-Jacques), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la métropole, en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)

Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions

M. Ouellette (Chomedey)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Société de développement commercial du Vieux-Montréal :

M. Jean Perron, directeur général

Du Conseil des chaînes de restaurants du Québec :

M. Jean Lefebvre, vice-président, Affaires gouvernementales

M. Pierre Moreau, vice-président, Rôtisserie St-Hubert

Du Regroupement pour le développement économique de Montréal :

M. Daniel Archambeault, président et membre du conseil d'administration, Institut de développement urbain du Québec

- M. Gaston Lafleur, président-directeur général, Conseil québécois du commerce de détail
- M. Yves Maurais, Conseil International des Centres Commerciaux
- M. André Poulin, Destination Centre-Ville

La Commission se réunit à 10 h 30 sous la présidence de Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Normandeau (Bonaventure), M. Camirand (Prévost), Mme Lapointe (Groulx) et M. Lemay (Sainte-Marie-St-Jacques) formulent des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Société de développement commercial du Vieux-Montréal

À 11 h 10, la Commission entend la Société de développement commercial du Vieux-Montréal.

M. Perron présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 12 h 06, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, vers 15 heures.

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux.

AUDITIONS (suite)

Conseil des chaînes de restaurants du Québec

À 15 h 34, la Commission entend le Conseil des chaînes de restaurants du Québec.

MM. Lefebvre et Moreau présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Regroupement pour le développement économique de Montréal

À 16 h 24, la Commission entend le Regroupement pour le développement économique de Montréal.

M. Archambault présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

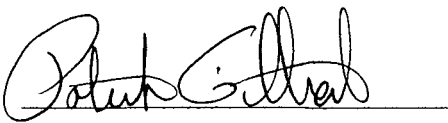
Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

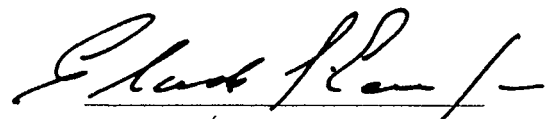
À 17 h 16, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 7 novembre, à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Patrik Gilbert



Claude L'Écuyer

PG/sl

Québec, le 6 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Deuxième séance, le mercredi 7 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et (Consultation générale) et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal.
(Ordre de l'Assemblée le 24 octobre 2007)

Membres présents :

- M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission
Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission
- M. Arcand (Mont-Royal) en remplacement de M. Tomassi (LaFontaine)
M. Benjamin (Berthier) en remplacement de M. Roux (Arthabaska)
M. Camirand (Prévost), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
M. Curzi (Borduas) en remplacement de M. Côté (Dubuc)
Mme Lapointe (Groulx), porte-parole de l'opposition officielle en matière de métropole, en remplacement de M. Francoeur (Portneuf)
Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions
M. Turp (Mercier) en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) :

- Mme Solange Drouin, directrice générale, vice-présidente aux affaires publiques
M. Jacques Primeau, membre du conseil d'administration

De Culture Montréal :

- Mme Anne-Marie Jean, directrice générale
M. Charles-Mathieu Brunelle, vice-président

La Commission se réunit à 10 h 07 sous la présidence de M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)

À 10 h 09, la Commission entend l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ).

Mme Drouin et M. Primeau présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Culture Montréal

À 11 h 17, la Commission entend Culture Montréal.

Mme Jean et M. Brunelle présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

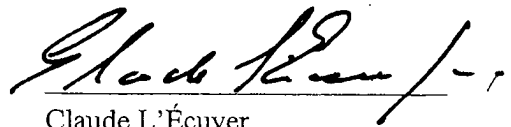
À 12 h 08, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 7 novembre, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Patrik Gilbert



Claude L'Écuyer

PG/sl

Québec, le 6 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Troisième séance, le jeudi 8 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et (Consultation générale) et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal. (Ordre de l'Assemblée le 24 octobre 2007)

Membres présents :

Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission

M. Auclair (Vimont)

M. Arcand (Mont-Royal) en remplacement de M. Tomassi (LaFontaine)

M. Camirand (Prévost), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Francoeur (Portneuf)

Mme Lapointe (Groulx), porte-parole de l'opposition officielle en matière de métropole, en remplacement de M. Roux (Arthabaska)

M. Lemay (Sainte-Marie – St-Jacques), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la métropole, en remplacement de M. Cousineau (Bertrand)

Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions

M. Ouellette (Chomedey)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Fédération canadienne des entreprises indépendantes :

M. Simon Prévost, vice-président, Québec

Mme Audrey Azoulay, analyste principale des politiques

De l'Association des pompiers de Côte Saint-Luc (Premiers répondants – Côte-Saint-Luc) :

M. Michel Crevier, président

M. Richard Lafortune, membre du Comité des premiers répondants

M. Chris Ross, membre du Comité des premiers répondants

De la Chambre de commerce du Montréal métropolitain :

Mme Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction

De la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) :

- M. Henri Massé, président
- M. Michel Poirier, vice-président de la FTQ et directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique
- M. Michel Parenteau, directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique

Du Conseil central du Montréal métropolitain :

- M. Gaétan Châteauneuf, président
- Mme Véronique De Sève, 1^{ère} vice-présidente

De l'Association des restaurateurs du Québec :

- M. François Meunier, vice-président aux affaires publiques
- M. Daniel Noiseux, membre de l'Ordre présidentiel de l'ARQ
- Mme Dominique Tremblay, agente d'information
- M. Mario Vincent, vice-président du conseil d'administration de l'ARQ

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Fédération canadienne des entreprises indépendantes

À 9 h 36, la Commission entend la Fédération canadienne des entreprises indépendantes.

M. Prévost présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Association des pompiers de Côte Saint-Luc (Premiers répondants – Côte-Saint-Luc)

À 10 h 35, la Commission entend l'Association des pompiers de Côte Saint-Luc (Premiers répondants – Côte-Saint-Luc).

M. Crevier présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Chambre de commerce de Montréal métropolitain

À 11 h 33, la Commission entend la Chambre de commerce de Montréal métropolitain.

Mme Hudon présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la représentante de l'organisme.

À 12 h 24, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, vers 15 heures.

À 15 h 29, la Commission reprend ses travaux.

AUDITIONS (suite)

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

À 15 h 31, la Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

M. Poirier présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Conseil central du Montréal métropolitain

À 16 h 30, la Commission entend le Conseil central du Montréal métropolitain.

M. Châteauneuf et Mme De Sève présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Association des restaurateurs du Québec

À 17 h 15, la Commission entend l'Association des restaurateurs du Québec.

M. Meunier, M. Noiseux, Mme Tremblay et M. Vincent présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

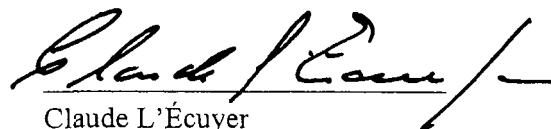
À 18 heures, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 15 novembre, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Patrik Gilbert



Claude L'Écuyer

PG/sl

Québec, le 9 novembre 2007

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Quatrième séance, le jeudi 15 novembre 2007

Mandat : Consultations particulières et (Consultation générale) et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal. (Ordre de l'Assemblée le 24 octobre 2007)

Membres présents :

- M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission
- M. Arcand (Mont-Royal) en remplacement de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Bergman (D'Arcy-McGee) en remplacement de Mme L'Écuyer (Pontiac)
- M. Camirand (Prévost), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
- M. Francoeur (Portneuf)
- Mme Lapointe (Groulx), porte-parole de l'opposition officielle en matière de métropole, en remplacement de M. Roux (Arthabaska)
- M. Lemay (Sainte-Marie – St-Jacques), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la métropole, en remplacement de M. Côté (Dubuc)
- Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Ouimet (Marquette) en remplacement de M. Auclair (Vimont)
- M. Tomassi (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De Vision Montréal :

- Mme Noushig Eloyan, Chef de l'Opposition officielle et conseillère municipale, district de Bordeaux-Cartierville

De l'Association des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal :

- Mme Karin Marks, mairesse de Westmount
- Mme Maria Tutino, mairesse de Baie d'Urfé
- M. Bill McMurchie, maire de Pointe-Claire
- M. Campbell Stuart, maire de Montréal-Ouest

De la Ville de Côte Saint-Luc :

M. Anthony Housefather, maire

De la Ville de Montréal :

M. Gérald Tremblay, maire

M. Frank Zampino, président du comité exécutif

M. Claude Léger, directeur général

La Commission se réunit à 9 h 31 sous la présidence de M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Vision Montréal

À 9 h 33, la Commission entend Vision Montréal.

Mme Eloyan présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la représentante de l'organisme.

Association des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal

À 10 h 41, la Commission entend l'Association des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal.

Mme Marks présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Ville de Côte Saint-Luc

À 11 h 50, la Commission entend la Ville de Côte Saint-Luc.

M. Housefather présente le mémoire.

Il est convenu que chaque groupe parlementaire dispose d'un temps de parole de 9 minutes pour la période d'échanges.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 12 h 33, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, vers 15 heures.

À 15 h 25, la Commission reprend ses travaux.

Ville de Montréal

À 15 h 26, la Commission entend la Ville de Montréal.

M. Tremblay présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. le président procède au dépôt du mémoire de Projet Montréal qui n'a pas été entendu (annexe III).

Il est convenu de poursuivre au-delà de l'heure prévue.

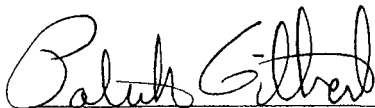
REMARQUES FINALES

M. Lemay (Sainte-Marie – St-Jacques), M. Camirand (Prévost) et Mme Normandeau (Bonaventure) formulent des remarques finales.

À 17 h 20, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Patrik Gilbert


Claude L'Écuyer

PG/sl

Québec, le 16 novembre 2007

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 22,
Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal

Le mardi 6 novembre 2007

Salle Louis-Hyppolite La Fontaine

ORDRE DU JOUR

- 10 h 30 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE
FORMANT LE GOUVERNEMENT
- 10 h 45 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
- 11 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU 2^e GROUPE D'OPPOSITION
- 11 h 15 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU VIEUX-MONTRÉAL
(004M)
- Représentée par : M. Jean Perron, directeur général
 Mme Véronique Arsenault, conseillère, Morin relations
 publiques
- 12 h 15 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

CONSEIL DES CHAÎNES DE RESTAURANTS DU QUÉBEC (001M)

- Représenté par :
- M. Jean Lefebvre, vice-président, Affaires gouvernementales
 - M. Pierre Moreau, vice-président, Rôtisserie St-Hubert

16 h 00

REGROUPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL (005M)

- Représenté par :
- M. Raymond C. Bouchard, président-directeur général, Institut de Développement Urbain du Québec
 - M. Daniel Archambeault, président et membre du conseil d'administration d'IDU Québec
 - M. Yves Maurais, ISCS (Centres Commerciaux)
 - M. Jocelyn Lafond, BOMA Québec
 - M. André Poulin, Destination Centre-Ville
 - M. Gaston Lafleur, président-directeur général, Conseil québécois du commerce de détail

17 h 00

Ajournement

PG/sl

Québec, le 5 novembre 2007



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 22,
Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal

Le mercredi 7 novembre 2007

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

10 h 00 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU
SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)

Représentée par : Mme Solange Drouin, directrice générale, vice-présidente
aux affaires publiques
M. Pierre Blanchet, directeur du financement, affaires
publiques
M. Jacques Primeau, membre du conseil
d'administration

11 h 00 CULTURE MONTRÉAL

Représenté par : M. Charles-Mathieu Brunelle, vice-président
Mme Anne-Marie Jean, directrice générale

12 h 00 *Ajournement*

PG/sl

Québec, le 6 novembre 2007



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22,
Loi modifiant diverses dispositions législatives
concernant l'agglomération de Montréal,

Le jeudi 8 novembre 2007

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

- 9 h 30 FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENTREPRISES INDÉPENDANTES
(006M)
- Représentée par : M. Simon Prévost, vice-président, Québec
Mme Audrey Azoulay, analyste principale des politiques
- 10 h 30 ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONTRÉAL (009M)
(Premiers répondants – Côte-Saint-Luc)
- Représentée par : M. Michel Crevier, président
M. Richard Lafortune, membre du Comité des premiers
répondants
M. Chris Ross, membre du Comité des premiers
répondants
- 11 h 30 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
- Représentée par : Mme Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction
M. Sylvain Bouffard, directeur, Analyse et Politiques
- 12 h 30 *Suspension*

Après les affaires
courantes vers

15 h 00

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC
(FTQ)

Représentée par : M. Henri Massé, président
M. Michel Poirier, vice-président de la FTQ et
directeur québécois du Syndicat canadien de la
fonction publique
M. Michel Parenteau, directeur adjoint du Syndicat
canadien de la fonction publique
Mme Linda Craig, conseillère syndicale, Syndicat canadien
de la fonction publique

16 h 00

CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Représenté par : M. Gaétan Châteauneuf, président
Mme Véronique De Sève, 1^{ère} vice-présidente

17 h 00

ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (002M)

Représentée par : M. François Meunier, vice-président aux affaires
publiques
M. Daniel Noiseux, membre de l'Ordre présidentiel de
l'ARQ et propriétaire de quatre restaurants
Pizzaïolle à Montréal
M. Mario Vincent, vice-président du conseil
d'administration de l'ARQ et propriétaire de quatre
restaurants en Mauricie et au Centre-du-Québec
Mme Dominique Tremblay, agente d'information

18 h 00

Ajournement

PG/sl

Québec, le 8 novembre 2007



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 22,
Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal

Le jeudi 15 novembre 2007

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 30 VISION MONTRÉAL (015M)

Représenté par : Mme Noushig Eloyan, Chef de l'Opposition officielle
et conseillère municipale, District de Bordeaux-Cartierville
M. François Purcell, chef du parti Vision Montréal et conseiller
municipal de Saint-Édouard
Mme Marie Otis, directrice de Cabinet, bureau de l'Opposition
officielle
M. François Morin, analyste, bureau de l'Opposition officielle

10 h 30 ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE SUR L'ÎLE DE
MONTRÉAL (003M)

Représentée par : Mme Karin Marks, mairesse de Westmount
M. Bill McMurchie, maire de Pointe-Claire
M. Campbell Stuart, maire de Montréal-Ouest
Mme Maria Tutino, mairesse de Baie d'Urfé

11 h 30 VILLE DE CÔTE SAINT-LUC (014M)

Représentée par : M. Anthony Housefather, maire
Mme Dida Berku, conseillère
M. Glenn J. Nashen, conseiller
M. Ken Lerner, directeur général
M. Darryl Levine, directeur des Affaires publiques et des
communications

12 h 30 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

VILLE DE MONTRÉAL

Représentée par : M. Gérald Tremblay, maire
M. Frank Zampino, président du comité exécutif
M. Claude Léger, directeur général

16 h 00

REMARQUES FINALES DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

16 h 15

REMARQUES FINALES DU GROUPE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

16 h 30

REMARQUES FINALES DU GROUPE PARLEMENTAIRE FORMANT LE
GOUVERNEMENT

16 h 45

Ajournement

PG/sl

Québec, le 14 novembre 2007

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Association des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal	003M
Association des Pompiers de Montréal (Premiers répondants - Côte Saint-Luc)	009M
Association des restaurateurs du Québec	002M
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	008M
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	010M
Conseil Central du Montréal métropolitain - CSN	012M
Conseil des chaînes de restaurants du Québec	001M
Culture Montréal	007M
Fédération canadienne des entreprises indépendantes	006M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	011M
Regroupement pour le développement économique de Montréal	005M
Société de développement commercial du Vieux-Montréal	004M
Ville de Côte Saint-Luc	014M
Ville de Montréal	016M
Vision Montréal	015M

ANNEXE III

Mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu

Mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu

Projet Montréal

013M